

L'enfant agressé et le Conte créatif

Le psychotraumatisme infantile :
dessins, tests, expertises et psychothérapies

2^e édition

Marie-Christine Gryson-Dejehansart

DUNOD

Illustration de couverture :
© Rawpixel.com - Shutterstock

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



© Dunod, 2021
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com
ISBN 978-2-10-082928-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Préface

Jean-Yves Hayez¹

LE LIVRE DE MARIE-CHRISTINE GRYSOY, *L'enfant agressé et le Conte créatif*, est un acte important de reconnaissance et de sollicitude envers les enfants qui ont été victimes de traumatismes. Pas seulement la myriade de petits traumatismes du quotidien, toutes ces épines qui griffent notre chemin de vie aux côtés de nos sources de joie et de plénitude. Mais les autres aussi, les graves, ceux qui trouent et déchirent notre corps psychique autant que physique. L'auteur a une longue expérience professionnelle de rencontres avec ces enfants blessés par la vie et leurs familles et elle en rend compte ici avec autant de maîtrise et de rigueur que de sensibilité.

Marie-Christine Grysoy nous rappelle d'abord que nos sociétés occidentales, dites démocratiques, avancées et favorables aux enfants, sont pourtant loin de constituer pour eux des havres de sécurité et de paix.

Les sources d'agression y sont nombreuses ; certaines sont inéluctables, comme la maladie qui altère le corps, fait souffrir et invalide, ou encore la mort d'un être aimé, surtout si elle est brutale ou volontaire (le suicide) ; d'autres sont en théorie incontestablement identifiables et punissables comme les agressions physiques ou sexuelles.

Cependant, l'un des mérites de l'ouvrage est d'attirer notre attention sur d'autres agressions encore, liées celles-ci aux aspirations et aux fonctionnements sociaux contemporains et aux représentations qu'ils entraînent quant au bien-être de

1. Psychiatre infanto-juvénile, docteur en psychologie, professeur émérite à la Faculté de Médecine de l'Université Catholique de Louvain.

l'enfant. Ici, les agressions sont involontaires – reconnaissons-leur au moins ce statut ! – mais, hélas, non reconnues comme telles, quand elles ne sont pas farouchement déniées ! Ceux qui les dénoncent et veulent les combattre apparaissent facilement comme de vieux conservateurs aux idées rétrogrades. Tant pis pourtant, il faut continuer à mettre en question ce que notre conscience nous somme de questionner !

C'est dans cette perspective, notamment, que l'auteur dénonce le sort des enfants après une séparation parentale et dont les gardes sont aménagées pour le confort et les droits individuels des adultes et jamais en pensant complètement aux enfants : rappelons-le, ceux-ci n'ont jamais demandé que papa et maman se bagarrent au nom de leur intransigeance, ni qu'ils trouvent plus important de revendiquer leur liberté individuelle que de continuer à veiller sur les familles qu'ils ont fondées. Marie-Christine Gryson dénonce aussi l'horreur des séparations parentales difficiles, où presque tous les coups sont permis, où l'aliénation parentale est brandie en veux-tu en voilà par des avocats en quête de reconnaissance, et où l'on écartèle les sentiments des enfants et lave leur cerveau sans le moindre remords.

De même, l'auteur dénonce l'utilisation abusive faite du concept d'enfant dit précoce (intellectuellement) ou HP (à haut potentiel, dénomination usuelle en Belgique) ou surdoué (mais il paraît que, pour d'obscures raisons, on ne peut plus les appeler ainsi...). Ce problème semble plus anodin. Pourtant, pour flatter leur narcissisme, pour justifier vaille que vaille un mauvais rendement scolaire et le comportement dissipé d'enfants intelligents, il est d'usage aujourd'hui, pour certains parents, de coller sur le dos de leurs enfants l'étiquette « intellectuellement précoce ». Le plus souvent ce diagnostic est une illusion. C'est bien alors d'une agression sournoise et durable dont il s'agit, parce qu'elle trouble profondément la constitution d'une saine image de soi pour ces enfants qui ne savent plus ce qu'ils valent vraiment.

Mais bon, ce n'est pas hier et ce ne sera pas demain que nos sociétés arrêteront de protéger et de défendre le confort des adultes en sacrifiant sans trop d'états d'âme les besoins des enfants, au moins les besoins psychiques et spirituels : on ne les protège plus d'aucune information ; on les assaille de publicités pour en faire des consommateurs impulsifs de superflu ; on n'ose plus se confronter à eux pour exercer une saine autorité ; on ne fait rien de très efficace pour lutter contre l'appauvrissement de nombre de familles... Dans une école primaire belge, des élèves de huit ou neuf ans avaient un professeur de gym qui s'appelait Monsieur Max, jusqu'à un certain mercredi du moins ; un jeudi, il est venu habillé en femme et il a fallu l'appeler « Madame ». La législation du travail l'a protégé

de tout ennui. Les psychopédagogues interrogés à ce propos ont juste dit qu'il aurait fallu beaucoup mieux préparer les enfants à ce changement d'apparence sexuée. Pas un n'a avancé l'idée que cet événement était peut-être impossible à assumer pour des enfants si jeunes, qui avaient tout juste terminé d'intégrer l'idée de la permanence sexuée dans leur propre vie (on est définitivement et solidement fille ou garçon)... Ah renoncer au nom de l'enfant, ce n'est pas pour demain !

Heureusement beaucoup de nos enfants ont bien des ressources pour gérer ces traumatismes, en minimiser l'impact ou, à tout le moins, « faire avec ». Mais aussi pour trouver leurs sources de bonheur et de réalisation de soi, tous seuls, entre eux et parfois avec notre aide : car dans l'ambivalence qui nous constitue, nous constituons nous aussi, pour l'enfant, des sources d'amour, de protection et de stimulation, mais jamais vraiment à temps complet.

Le plus consternant concernant les nombreuses agressions perpétrées par des adultes, des individus et la société, c'est notre aveuglement, notre besoin de les dénier, et les moyens parfois malhonnêtes et pervers que nous utilisons pour y parvenir !

Quand nous agissons de la sorte, nous assassinons définitivement l'espérance des enfants victimes : en leur refusant l'aide à laquelle ils croient avoir droit, en en faisant des fabulateurs déséquilibrés mentaux, des êtres non fiables à jeter éventuellement en pâture à la presse, alors qu'ils ont pris le risque de parler, c'est nous qui leur portons le coup de grâce, là où leurs agresseurs directs les ont « simplement » déchirés. Et beaucoup d'enfants ont l'intuition de cette lâcheté ou de cette impuissance ; c'est une des raisons pour lesquelles ils s'emmurent prudemment dans le silence pour supporter, seuls, d'interminables agressions.

Au-delà des cocoricos officiels, sommes-nous si sûrs que nos lendemains seront plus courageux ? Dans son ouvrage, Marie-Christine Gryson expose à plusieurs reprises deux mécanismes toujours à l'œuvre par lesquels les sociétés se protègent pour ne pas remplir leur devoir d'aide. À plusieurs reprises, parce qu'elle aussi a été blessée, traumatisée au plus profond de son âme et de son honneur par ces mécanismes parfois injustes. Prise pour cible avec d'autres experts de renom dans la tourmente d'Outreau et réduite à l'impuissance – provisoirement rassurez-vous –, elle a vu partir à la dérive, vers d'horribles gueules dévoratrices, un certain nombre d'enfants qu'elle aurait tant voulu aider. Alors elle se remet debout et dénonce, et elle a mille fois raison de la faire !

Quels sont ces deux mécanismes ? Le premier, c'est la raison d'État, la préséance absolue accordée à la raison d'État. L'État, ici, ce peut être le principe organisateur d'une grande nation comme la France, mais, au sens large du terme, ce peut être aussi le cœur des grandes institutions comme les Églises, l'Armée, l'Éducation nationale, etc. Il y a quelques années, au nom de la raison d'État, la France, pour donner d'elle l'image d'une nation courageuse et juste, la France, donc, a diabolisé et crucifié les enfants d'Outreau et ceux qui les avaient crus. Elle a jeté alors le bébé avec l'eau du bain. Mais au-delà, et plus inconsciemment, l'État a-t-il voulu aussi intimider tous les enfants susceptibles d'être de futures victimes, surtout les petits marginaux, quand ils osent par leurs révélations déstabiliser l'ordre établi ? C'est loin d'être impossible... Les Églises et toutes les autres grandes institutions ont également pratiqué et pratiquent sans doute encore le mensonge, le rejet des victimes ou l'achat de leur silence à coups de dollars pour garder une bonne image d'eux-mêmes. Pour les catholiques, les scandales ont été tels qu'il paraît que c'est fini. *Wait and see* ! Quelques curés de campagne vont sans doute tomber, mais j'attends de pied ferme la dénonciation et l'incarcération d'un cardinal de la curie romaine que son passé aurait rattrapé...

L'autre mécanisme, c'est le mésusage de la science pour condamner la parole des enfants. Mécanisme au moins aussi redoutable, parce qu'il émane, dans un certain nombre de cas, de professionnels de bonne foi, mais qui n'ont pas assez d'expériences de rencontres avec des enfants traumatisés, qu'ils sont trop insécurisés par leurs révélations et qu'ils préfèrent alors penser qu'il ne s'agit que de confusions imaginaires, de fabulations et autres projections liées à l'âge œdipien. À côté des ignorants qui ne peuvent pas se représenter le nombre ni l'horreur des agressions physiques et sexuelles subies par des enfants, il existe malheureusement aussi, en France comme en Belgique, l'un ou l'autre « scientifique » militant au service rigide de l'ordre adulte, qui défend une idéologie sans plus rien écouter. Leurs déclarations se révèlent extrêmement intéressantes pour l'ordre établi qui leur apporte honneur et reconnaissance ; ils passent même pour être des experts internationalement reconnus, mais leurs propos font des dégâts irréparables !

Marie-Christine Gryson procède, de façon très documentée, au démontage de cette pseudo-scientificité assassine. Elle montre combien la narration par l'enfant d'éventuelles rêveries et fantasmes issus de son psychisme est différente de l'expression de souvenirs traumatiques : même un peu érodés par le temps qui a passé, ceux-ci apportent des précisions, des commentaires sensés et sont

porteurs d'une charge émotionnelle que n'évoquent jamais les rêveries purement imaginaires !

L'auteur étudie de façon tout aussi précise la structure du complexe d'Œdipe et montre qu'il ne peut pas être à l'origine d'accusations sexuelles précises portées contre un parent. Évidemment, des enfants à l'âge œdipien (quatre à six ans) qui voient leurs parents nus peuvent déclarer tout haut leur intérêt, si ce n'est leur admiration, pour les parties sexuelles du corps, mais ça, c'est de l'ingénuité, pas de l'accusation malveillante !

Évidemment aussi, des enfants peuvent être abusés par un proche pendant leur période œdipienne, et l'expression de leur bouleversement peut apparaître comme particulièrement cru ou chaotique, mais ceci, ce n'est pas du fantasme...

Une partie importante de l'ouvrage de Marie-Christine Gryson illustre combien la souffrance des enfants qui ont été agressés par la vie, intentionnellement ou non, peut parfois – souvent ? – perdurer et infiltrer douloureusement leur vision du monde et d'eux-mêmes, leurs sentiments, leur joie de vivre, leur désir d'exploiter leurs ressources, leur discours et leur comportement... Un vrai poison insidieux et envahissant. Cette souffrance, ils ne peuvent pas ne pas en faire part à qui accepte de les entendre... Pas toujours en racontant explicitement les faits qui les ont agressés, mais toujours en exprimant une douleur de vivre anormale pendant l'enfance, dans leur manière d'être et dans leurs productions imaginaires et symboliques : leurs dessins, les histoires qu'ils racontent, leurs réponses aux tests qu'on leur fait passer, leurs jeux... Ici la mort, le désespoir, le déchirement des corps, l'abandon, le triomphe des méchants sont toujours au rendez-vous, et pas seulement une seule fois, comme cela peut être le cas chez tout enfant qui traverse une mauvaise passe transitoire.

L'auteur nous fait part de sa grande expérience pour décoder ces chemins de croix de la vie, en illustrant son propos par de nombreuses productions d'enfants qu'elle a aidés. Pour raconter leur misère, elle explique de manière détaillée la méthodologie des expertises qu'elle pratique dans le cadre de ses mandats judiciaires, expertises destinées, entre autres, à statuer sur les faits d'agression et leur contexte. Mais bien au-delà des faits et de l'expertise codifiée, elle montre combien la souffrance peut se dire indirectement à travers l'imaginaire et le symbolique qui sont comme des espaces transitionnels entre l'enfant et nous ! Mais attention, ajoute-t-elle, il n'est pas question d'en tirer des conclusions hâtives et de faire violence à l'enfant en lui posant des questions explicites ou en faisant des interprétations sauvages. Ce qu'il vit et dit symboliquement, par exemple à travers la mort d'un petit ours poignardé par un méchant bandit, il faut s'en imprégner et y faire face phénoménologiquement ; c'est un indicateur

de ce qui vibre au cœur de l'enfant, et on peut tout à fait l'aider qu'en parlant avec lui des petits ours, de leurs sentiments d'abandon et de désespoir et des moyens que l'on inventera pour que d'autres oursons se défendent mieux à l'avenir. Le pire, c'est de ne pas entendre ! Mais le pire aussi, ce serait de violer à nouveau l'enfant, son intimité cette fois-ci, en disséquant un au-delà de son vécu du moment sur une table d'opération d'adultes qui s'avèreraient plus en quête de domination que de compassion.

Et j'ai gardé le meilleur pour la fin : c'est la magnifique manière de venir en aide aux enfants traumatisés que constitue la méthode du conte créatif. Marie-Christine Gryson explique comment cette méthode peut convenir à des enfants victimes de toutes sortes de traumatismes et s'appliquer aussi bien en consultation individuelle qu'avec un groupe d'enfants. C'est probablement pour favoriser la cicatrisation des traumatismes intentionnels et lorsque les enfants sont en groupe qu'elle donne le mieux sa mesure !

Le conte créatif mélange créativité individuelle de chaque enfant, libération des représentations et des émotions, et guidage doux de la part du thérapeute : celui-ci va de-ci de-là, suivant son propre imaginaire, et veille à ce qu'existent des repères, un cadre qui empêche l'autodestruction.

La vie s'exprime avec la part de souffrance et d'espérance dont elle est porteuse, et le thérapeute installe quelques balises indispensables : Balise-la-vie, comme s'appelle la belle association que Marie-Christine Gryson a mise en place dans le nord de la France. En s'inspirant du merveilleux des contes qui traversent notre culture, en profitant parfois d'un petit coup de pouce donné par le thérapeute, les enfants, s'appuyant les uns sur les autres, reconstruisent de l'espérance et de la force, sans nier qu'il faut d'abord évacuer le mal qui les a assaillis et qu'il faut apprendre à s'en protéger à l'avenir : on est à cent lieues du dolorisme où les anciennes victimes répètent et répètent leurs malheurs, sans plus. Le conte créatif, annonce le thérapeute aux enfants qui vont le construire, ça sert à redonner de la joie, après qu'on a connu des choses abominables. Et au terme de son élaboration, un enfant conclut : « Maintenant, on se sent normal » : des héros ont été mis en scène, ils se sont donné une mission positive et ils se sont débarrassés sans ménagements des ogres persécuteurs qui avaient essayé de les dévorer.

Un peu simple, me direz-vous ? Essayez, pour voir, avec des enfants qui ont beaucoup souffert et ne croient plus à grand-chose.

Pas si simple pourtant, car chaque étape du Conte créatif prend en compte l'évaluation du départ avec des tests affinés et réactualisés, elle prend en compte

également l'évolution de l'enfant à partir de la grille de lecture établie pour chaque profil psychopathologique que l'on suit.

Elle nécessite également une supervision, car entrer dans le merveilleux avec ses règles spécifiques tout en respectant le projet thérapeutique et les balises de sécurité données par les contes de référence demande une grande pratique. Ce travail est associé à tous les autres.

Marie-Christine Gryson n'a d'ailleurs jamais prétendu que le conte créatif suffisait à prendre en charge un enfant gravement traumatisé : c'est une contribution appréciable dans un programme d'ensemble.

Conjointement, il est impératif que l'on ait préalablement veillé à ce que la vie relationnelle quotidienne de l'enfant soit à nouveau positive, stimulante, respectueuse de sa personne : s'il n'en était pas ainsi, le conte créatif – comme toutes les autres formes de psychothérapie – ne constituerait qu'une illusion mensongère et cruelle.

Il est souhaitable que le préjudice subi par l'enfant agressé ait clairement été reconnu par la communauté, au moins par des membres de sa famille proche et, au mieux, en plus par des représentants officiels de la société.

Il est souhaitable enfin que l'enfant ait pu se dire plus directement à des personnes en position d'écoute respectueuse : dire ce qui lui est arrivé, comment cela a pu se mettre en place et se maintenir, dire ce qu'il a vécu et les questions qu'il s'est posées et qu'il se pose peut-être encore. Ces écoutants peuvent être des psychothérapeutes professionnels, mais pas nécessairement. Il est par ailleurs souvent stérile et traumatisant que l'enfant ait à répéter plusieurs fois la sinistre histoire des agressions subies, du moins s'il ne le souhaite pas spontanément ! Enfin, tous n'arrivent pas à se dire dans ce qu'ils ont de plus intime et, pour ces enfants sans mots, inhibés, morts de honte ou encore ressentant l'obligation de parler comme un nouveau viol dont ils se défendent, pour ce groupe d'enfants donc, le conte créatif peut, à lui seul, constituer une porte d'entrée libératrice.

Merci donc à Marie-Christine Gryson pour ce mélange de liberté de penser et d'imaginer auquel elle nous invite, couplé à de grandes connaissances théoriques – rien d'amateur ici ! – et à une rigueur vigilante pour baliser la piste des petits aventuriers du conte, et veiller à ce qu'ils ne s'égarent pas du côté du chaos et de la destruction.

Table des matières

<i>PRÉFACE</i>	III
Jean-Yves Hayez	
<i>REMERCIEMENTS</i>	XVII
<i>AVANT-PROPOS</i>	XIX
<i>INTRODUCTION</i>	1

PREMIÈRE PARTIE

L'ENFANT PROJÉTÉ HORS DE L'ENFANCE

1. L'exposition de l'enfant dans un monde effrayant	9
L'enfant agressé par les réalités adultes mortifères	9
<i>L'enfant immergé dans l'insécurité du monde, 9 • L'enfant et les virus : l'expérience d'une voie sans issue, 12 • L'enfant et les attentats : l'intérêt d'une thérapie précoce, 14 • La confusion adulte-enfant : l'odieuse maltraitance judiciaire, 17</i>	

La pression scolaire engendre une nouvelle maltraitance : la discrimination par le QI	23
<i>L'avance intellectuelle, puis le HPI diagnostiqués comme source d'inadaptation, 23 • La précocité avant la propagande : le vrai surdoué, une évidence !, 27 • La petite Alice... au pays des encyclopédies, 30 • Pourquoi cette dérive ? Explications sociologiques et psychologiques, 31</i>	
2. L'enfant et ses parents	37
Séparation parentale et garde des enfants	37
L'imposture du Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP) pourtant proscrit en 2018	40
<i>Constats alarmants pour la sécurité de l'enfant, 40 • Proscription officielle du Syndrome d'Aliénation parentale, 45</i>	
Outreau et la théorie frauduleuse sur les enfants carencés	46
3. Œdipe revisité : approche phénoménologique	51
L'œdipe freudien n'est pas une théorie définitive	51
Couple parental et émergence de la conscience de soi dans les dessins de l'enfant	55
<i>L'apparition progressive de la représentation de l'enfant dans le couple, 56 • Survenue de l'œdipe dans son apparente cruauté : le message, 57 • L'enfant partenaire de son propre couple, 62 • Avant dernière étape de la conscience de soi : l'enfant en miroir, 65 • Le couple fraternel et l'installation générationnelle définitive, 65</i>	
4. Se replonger dans le monde de l'enfance	67
L'univers infantile : bref résumé opérationnel de psychologie génétique	68
Conscience de soi et inconscient, de la psychanalyse aux neurosciences	71
<i>Prise de conscience et consultation psychologique, 71 • Prise de conscience et levée de l'amnésie traumatique, 72 • Neurosciences et psychanalyse : les données actuelles, 74</i>	
5. Les évaluations créatives comme booster du conte créatif	79
Les tests projectifs revisités des origines à nos jours	79
<i>Leur nécessaire réactualisation, 79 • Suggestions critiques des anciens décryptages des dessins, 82</i>	

Les tests graphiques, nouvelle approche	88
<i>Le test de l'autoportrait, 88 • Le test de l'arbre imaginaire revu et actualisé, 99</i>	
Le dessin de la famille sur un bateau (création originale) : le conte créatif en marche !	119
<i>Test de « la famille sur un bateau » c'est le test du bateau et le test de la famille associés, 119</i>	
Les tests classiques avec support codifié	136
<i>Le test psychodiagnostic de Rorschach, 136 • Le test du Patte Noire, 142 • Le test du Monde, 147 • Le test du TAT, 149</i>	
Le conte comme test diagnostique	150
<i>Le test du conte du petit poussin, 150 • Le test du conte improvisé (création originale), 152</i>	

DEUXIÈME PARTIE

LE CONTE CRÉATIF, UNE PSYCHOTHÉRAPIE POUR TOUS LES ENFANTS BLESSÉS PSYCHIQUES

6. La consultation thérapeutique : créer du sens dans le bon sens	159
La consultation chez le psychologue	159
L'anamnèse. Les parents racontent leur enfant	160
Les demandes banales et sans gravité : l'enfant qui tombe des nues	161
L'examen psychologique en individuel	162
La séance de partage avec la famille (Winnicott)	163
Les prescriptions : les contes lus et le conte créatif	166
7. L'apport des victimes d'agressions sexuelles	169
L'expertise psychologique des enfants victimes qui ne racontent pas d'histoires	169
<i>Voyons en quoi consiste une expertise psychologique, 170 • Les trois parties de l'expertise psychologique, 173</i>	
Échelle transversale d'évaluation des agressions sexuelles (création originale) l'univers infantile déstructuré	174
<i>Détail de l'échelle transversale, 175 • L'analyse des résultats, 181</i>	

8. La thérapie par le conte créatif inventée par les enfants victimes d'agressions sexuelles	183
Pédagogie et thérapies par le conte	183
Le conte créatif : historique d'une méthodologie créée pour et par des enfants victimes d'agressions sexuelles	185
<i>Les étapes de la recherche méthodologique interactive, 187</i>	
Méthodologie du conte créatif appliqué à la thérapie de groupe pour enfants victimes d'agressions sexuelles	203
<i>Les dix ancrages thérapeutiques des balises narratives, 203 • Le tiers thérapeute face aux enfants, 205 • Les « grandes sœurs », 206</i>	
Les réparations du traumatisme : de l'effraction à la déstructuration (cf. échelle transversale)	206
<i>Les particularités filles et garçons, 207 • Sortir de la confusion et du clivage dissociatif, 211 • Du corps cru au corps magnifié, 215 • « Agir pour donner » dans le conte : réparation interactive, 217</i>	
Le conte créatif en individuel et la relaxation hypnotique pour les enfants victimes	218
<i>Un espace de protection transitionnelle, 218 • Scénario original : « Les deux îles », 219</i>	
Thérapie des enfants et adolescents auteurs d'agressions sexuelles	221
<i>Le traumatisme, 221 • La thérapie en individuel, 223</i>	
Évaluation objective de la thérapie par le conte créatif	224
9. Conte créatif pour les grands et petits traumatismes de la vie	225
Conte créatif dans les souffrances néonatales	226
<i>L'histoire de Tom, grand prématuré, 226 • L'histoire de Malika et ses graves pathologies néonatales, 228</i>	
Conte créatif et deuil traumatique	230
<i>Les images traumatiques, 230 • L'impossible deuil de Natacha, 232 • Le suicide paternel, la modélisation de référence, 234</i>	
Conte créatif et troubles alimentaires d'origine accidentelle	236
Le Conte créatif et la tyrannie infantile	239
Conte créatif et « violences conjugales »	240
Conte créatif et garde alternée	241
Conte créatif et adoption	242

Conte créatif et troubles du sommeil	243
<i>Angoisse d'intrusion, 243 • Angoisse de séparation-abandon, 246</i>	
Conte créatif et problématique abandonnique	247
<i>Expérience et témoignage des psychologues du département du Pas-de-Calais, 247 • L'intérêt du conte créatif en groupe, 248 • Comment s'organisent le Groupe d'Aide Psychologique (GAP) et le Conte créatif, 248 • La supervision, 249</i>	
Conte créatif et attentat du 13 novembre 2015 à Paris	250
<i>Conte thérapeutique à partager et à continuer sur les réseaux sociaux, 250 • La suite du Conte par les enfants du GAP animé par les psychologues de la MDS de l'Artois, 253</i>	
Conte créatif et confinement dû à la Covid-19	254
<i>CONCLUSION</i>	255
<i>POSTFACE. RÉINTÉGRATION DU RÉEL DANS LE CONTE QUI LE DÉLIMITE</i>	259
<i>Jean-Pierre Klein</i>	
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	262

Remerciements

Au professeur Jean-Yves Hayez, professeur de psychiatrie et de psychologie infantile qui m'a fait l'honneur d'écrire ma préface, qui apporte son expertise d'une grande richesse, merci pour son indéfectible soutien.

Au Docteur Jean-Pierre Klein, psychiatre, pour sa postface qui fait entrer cet ouvrage dans l'Art-Thérapie dont il est l'expert reconnu.

Au docteur Gérard Lopez pour la confiance et les encouragements d'une figure majeure de la victimologie.

À Jacques Cuvillier pour sa précieuse participation logistique.

À Gilles Van Kalck pour son suivi technologique.

Également : à Marie Derain, Défenseure des enfants, Claire Hédon Défenseure des Droits, Martine Aubry ancien Ministre, maire de Lille.

Jean-Paul Mugnier, au Docteur Roland Coutanceau, au Docteur Emmanuel De Becker (Louvain), au Docteur Jocelyn Aubut (Montréal), à Serge Raymond, Josiane Georges (Genève), Daniel Lacroix, Claude Seron (Liège), Feu Stanislas Tomkievitch, Boris Cyrulnik, Feu Michel Emirzé, Mireille Lasbats, Jacques Dorémieux, Charlotte Trinelle, Didier Verbert, Christina Pessina (Milan), Anne Steenhuyse, Kheira Drissi, Jocelyne Hurez, Charles Quist (Martinique), Éric Trappenier, Chantal Parret, Sophie Buyse et Béatrice Gaspard (Bruxelles), Ségolène Royal (ancien Ministre de la Famille) et les personnes des comités scientifiques, en particulier du CIFAS, de l'Institut Pinel de Montréal, qui ont tous participé à la promotion de la thérapie par le Conte créatif.

Sans oublier : Emmanuelle, Marie-Stéphane, Louna, Maeko, Valérie, Claudio, Chloé, Thomas, Mathéo, Virginie, Nathalie, Margaux, Caroline, Emma, Gaspard, Coline, Lou, Romane, Léonie et tous les enfants reçus depuis trente ans qui m'ont tellement appris sur la psychologie infantile.

Avant-propos

EN 1982, le centre psychiatrique de Saint Venant, dans le Pas-de-Calais, ayant ouvert un service de pédopsychiatrie, il a été nécessaire de créer et de construire les modalités thérapeutiques d'une prise en charge spécifique pour les enfants hospitalisés. C'est le travail passionnant auquel j'ai été associée, dès mon intégration dans ce service en tant que psychologue clinicienne.

Parallèlement, j'entamais une carrière d'enseignante en psychologie auprès des professionnels de l'enfance en formation initiale, qui se poursuit actuellement en formation continue. J'avais repris des études de psychologie via les sciences de l'éducation, après une courte carrière dans l'enseignement secondaire (lettres-langues). Cette première expérience professionnelle avait provoqué un tel intérêt mais aussi une telle curiosité pour la psychologie de l'enfant, qu'il avait fallu aller chercher et trouver des explications à l'université pour y obtenir un DESS de psychologie clinique et psychopathologique.

Mais avant cela, lorsque chaque semaine, en cours de français, j'organisais des séances de théâtre improvisé avec mes élèves de 6^e, je ne me doutais pas qu'il se passait bien d'autres choses que ce que prévoyait mon objectif pédagogique. Il s'agissait tout simplement de travailler l'assurance orale et une claire verbalisation des idées.

Je sais aujourd'hui qu'il s'agissait en plus, d'une sorte de thérapie de groupe, sans nocivité car très investie par tous les élèves sans exception, chacun ayant la liberté d'être acteur ou spectateur. Je pense aujourd'hui qu'elle était vraisemblablement structurante sur le plan psychologique, compte tenu du thème choisi

qui était presque toujours le même à savoir un procès d'assises. Finalement, il s'agissait pour les enfants de bien caler les données essentielles de la pensée binaire, ou la pensée de couple qui est à la base même de la construction psychique. En l'occurrence le bien et le mal, le coupable et la victime, les couples se définissant les uns par rapport aux autres, tout était strictement clarifié et affirmé. Le thème global était défini, puis les enfants se proposaient à la distribution des rôles. L'euphorie qui sous-tendait ces séances était à son comble quand un témoin qui n'avait pas entendu les précédents les contredisait. Précisons que les enfants-témoins devaient sortir de la salle de classe pendant les interrogatoires, comme dans la réalité des procès. Il fallait alors retrouver le fil de l'histoire dans sa logique causale – et l'effort déployé pour ce faire me semblait, à l'époque, uniquement intellectuel.

Je sais aujourd'hui qu'il mettait en jeu la profonde dynamique psychoaffective de chacun des enfants concernés. Se tromper n'était pas une faute. Par exemple, l'enfant qui jouait le rôle d'un témoin, qui aurait pu être un faux témoin, appréhendait cette réalité en lien direct avec ses capacités de création et de fiction dans un espace qui était celui de la sécurité transitionnelle. (De la même manière, les jeux de rôle effectués plus tard avec les travailleurs sociaux en apprentissage de l'analyse systémique, création d'une fiction protégée par des balises cognitives, avait également une vertu thérapeutique.)

Des assises en classe de 6^e, théâtre d'apprentissage, je suis passée bien plus tard aux assises dans le réel, en tant qu'expert judiciaire¹. Dès 1992 en effet, j'avais l'honneur de participer à l'œuvre de justice en effectuant sur ordonnance de mission, l'expertise psychologique de victimes ou d'auteurs de crimes ou de délits. Les premières victimes d'agressions sexuelles avaient été rencontrées en service hospitalier car lorsqu'elles s'effondraient, il n'y avait à l'époque aucune autre structure d'accueil. Et c'est là que j'ai pu constater que notre matériel diagnostique n'avait aucune fiabilité en termes d'orthodoxie universitaire face à ces enfants et adolescents diagnostiqués prépsychotiques par les psychiatres – confirmé par les tests projectifs. Étrangement quinze jours plus tard ils ne l'étaient plus – sans traitement neuroleptique – et les tests validaient également cette évolution permise par la sécurisation de l'hospitalisation mais aussi les

1. J'ai prêté serment en novembre 1989 en tant qu'expert près les tribunaux de la Cour d'appel de Douai. En 2015, mon livre *Outreau, la vérité abusée, 12 enfants reconnus victimes* a été présenté au 3^e procès d'Outreau de Rennes et le manquement à l'obligation de réserve qu'il signifiait – très justement en tant que lanceuse d'alerte – a eu raison de mon inscription permanente sur la liste des experts avec obligation de prêter serment pour toute nouvelle expertise.

révélations de problématiques la plupart du temps incestueuses. Les tests signalaient donc non pas des indices répertoriés par la faculté comme prépsychotiques, mais en réalité traumatiques. Les effets d'un traumatisme sexuel n'y avaient pas été enseignés. Eva Thomas, victime d'inceste, n'avait pas encore brisé le silence et ni Pierre Sabourin, ni Gérard Lopez psychiatres victimologues, pas plus que Jean-Yves Hayez, professeur de pédopsychiatrie et de psychologie, n'avaient encore publié leurs ouvrages. Ces constats avaient imprimé le doute quant aux approches dogmatiques des tests psychologiques mais aussi sur la causalité familiale et surtout maternelle de certaines psychoses de l'enfance. Dès mon arrivée sur le terrain, mon pragmatisme naturel et ma formation phénoménologique¹ m'avaient permis de décrypter les modes d'expression des symptômes à partir du Sujet et non pas d'un quelconque placage idéologique. Les enseignements de la faculté sur l'origine psychogène de l'autisme m'avaient d'emblée heurtée par leur invraisemblance, mais aussi par les conséquences désastreuses de prises en charge familiales culpabilisantes et stériles. Dès 1990, une prise en charge éducative apprise en Belgique avec Théo Peeters² avait montré très rapidement ses effets bénéfiques en apaisant les angoisses et les automutilations des enfants autistes reçus en pédopsychiatrie.

Bien avant la création des ateliers spécifiques pour les enfants autistes, il avait fallu créer un certain nombre d'ateliers d'expression pour les enfants présentant des pathologies moins profondes mais aussi des troubles du comportement qui provoquaient leur éviction scolaire. Il s'agissait souvent d'enfant d'intelligence normale mais souffrant d'instabilité psychomotrice. C'est pour ces enfants-là que fut mis en place le premier atelier « Conte » qui allait déboucher sur la naissance de la méthodologie du « Conte Créatif » qui s'est affinée grâce à son application interactive avec les victimes d'agressions sexuelles. Elle a pu s'appliquer à toutes les souffrances psychologiques de l'enfant rencontrées à partir de 1991 avec mon installation en cabinet libéral.

1. Denise Osson, neuropsychiatre, professeur de psychologie et responsable du DESS de psychologie clinique et psychopathologique à l'université de Lille III, répétait à ses étudiants : « Le sujet est notre meilleur enseignant ».

2. Méthode TEACCH.

Les demandes de communication sont intervenues dès 1998, en France¹ puis au Québec en 2001² en passant par la Belgique³ et bien d'autres ont suivi parce qu'il n'existait pas de modèle thérapeutique spécifique pour les enfants victimes d'agressions sexuelles. Les demandes de formation se sont multipliées et il a donc fallu formaliser l'approche conceptuelle afin de transmettre ces outils thérapeutiques et éducatifs attractifs et adaptables pour un grand nombre de problématiques individuelles, en groupe, en institution et en famille.

Parallèlement, j'assistais avec la pratique en libéral et les expertises judiciaires mais aussi l'écoute des professionnels en formation, à une dégradation de la protection des enfants en prise avec un monde de plus en plus effrayant. L'expérience donnée par ma participation en tant qu'expert principal des enfants de l'affaire d'Outreau a permis d'analyser comment et pourquoi la prise en compte de la parole de l'enfant avait subi une régression majeure après des années de progression en termes d'approche psychologique de la spécificité de l'enfant⁴.

Par ailleurs, j'apprenais chaque jour davantage des enfants eux-mêmes la variété de leur psychologie mais aussi la richesse de leurs ressources, chacun d'entre eux m'aidant à comprendre le prochain. Et la thérapie par le Conte Créatif est une véritable création participative en harmonie avec les valeurs de notre époque. Elle a pris toute son ampleur avec la création de groupes d'enfants victimes d'agressions sexuelles et de viol dans un cadre associatif.

L'expérience accumulée sur une trentaine d'années a donc allié autant la compréhension de la problématique des enfants et adolescents (mais aussi adultes) que la manière de donner accès à cette compréhension avec des notions simples, dynamiques et opérationnelles qui soient à la portée de tous et non pas seulement des psychologues. Cette attitude a été mobilisée par l'équipe hospitalière puis par les stagiaires des formations mais aussi par l'exigence judiciaire et enfin et surtout par les familles. L'objectif est bien de partager les données pour travailler ensemble en toute sérénité. Ce qui me semble être la meilleure garantie du respect de l'enfant et des parents, tant au plan déontologique qu'au plan éthique.

1. « Abus sexuels, recherches et traitements », colloque international, novembre 1998, Lille, Institut de la Famille de Toulouse.

2. Congrès International Francophone sur l'Aggression Sexuelle (CIFAS), février 2001, Château Frontenac, Québec, Canada.

3. « Histoires à Guérir Debout », Colloque de « Paroles d'enfant » Mai 2002, avec Stanislaw Tomkiewicz à Liège.

4. Gryson-Dejehansart M-C., *Outreau, la vérité abusée*, Hugo et Cie, 2009.

Aujourd'hui en 2021 la création d'un institut du Conte créatif permet son enseignement dans tous les pays francophones¹. Il est aussi enseigné à l'IRTS de Loos en formation continue depuis 2001².

Cette pratique pédagogique a été également le guide de cet ouvrage, qui n'a rien d'un travail universitaire mais qui pourra être un point de départ à des travaux de recherche de cet ordre, me semble-t-il. C'est bien un ouvrage de praticien du terrain et si le « nous » neutre s'y inscrit normalement, le « je » de l'intersubjectivité apparaît également, dans un souhait de contact direct avec le lecteur.

Pour terminer, je dirais que la plus grande difficulté a été de sélectionner parmi plusieurs centaines de dossiers et des milliers de dessins³, les exemples les plus pertinents, susceptibles de servir de référentiels ou de repères en vue d'une adaptation totalement personnelle pour chaque enfant, en tant que sujet unique. J'ai tenté d'y parvenir le plus honnêtement possible. Pour cette deuxième édition, il faut ajouter que les retours concernant l'édition de 2013 ont été d'un grand intérêt et en particulier les commentaires du psychiatre le D^r Jean-Pierre Klein⁴, père de l'Art-Thérapie et chercheur en psychothérapie, qui a rédigé la postface de cet ouvrage.

1. Cf. site Internet de l'Institut du Conte créatif.

2. [https://irtshdf.fr/formations/formation-continue/conte-creatif-therapeutique/](https://irtshdf.fr/formations/formation-continue/conte-creatif-outil-educatif-therapeutique/)

3. L'importance des dessins en tant que mode privilégié de l'expression de l'enfant est bien rendue par leur publication en couleur sur le site de l'éditeur.

4. Directeur de l'INECAT (Institut National d'expression de création d'art et de Thérapie), Paris.